



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint-Laurent-sur-Saône sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire.

-----  
**Présents** : M. DOUSSOT, Maire ; MM. MARTINEZ, SAUVAGEON et Madame GAULTIER, Adjoint ; Mmes CAO-BROWN, CHEVAUCHET, COTTIN, FLORE, GERTRUDES, PERCHE, et MM. BARBOSA, BRESSION, CHAMBARD, CHAREYRE, GARCIA-PIQUERAS (arrivé à 19h10), Conseillers Municipaux.

**Excusés** : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ; Monsieur Frédéric MACQUET, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Mesdames Hakima MELLAC, Adjointe et Myriam CAÏCEDO, Conseillère Municipale.

-----  
Monsieur Philippe CHAMBARD, Conseiller Municipal, est désigné secrétaire de séance

-----  
Le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

-----  
*Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

### **• COMPTE-RENDU SELON L'ARTICLE L.2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

- SCI AKANO : parcelle A203 – 93, rue de la Levée et 82, rue Neuve – 97,11 m<sup>2</sup>
- Mme Annick HUMBERT, Mme Laura GONCALVES et M. Joris SEGURA : parcelle A213 – 195, rue de la Levée – 386 m<sup>2</sup>

RENONCE À L'EXERCICE DE SON DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

-----

• CONSTRUCTION GENDARMERIE ET AMÉNAGEMENT DE 5 LOGEMENTS :  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS PAR LOT

Décide d'attribuer les marchés comme suit :

- ⇒ Lot N°01 TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX VRD à DE GATA pour un montant de 245.045,60 € HT
- ⇒ Lot N°04 CHARPENTE BOIS – COUVERTURES TUILES – ZINGUERIE à JOSEPH SAS pour un montant de 133.497,79 € HT
- ⇒ Lot N°05 ETANCHEITE à ADT ÉTANCHÉITÉ pour un montant de 11.520,00 € HT
- ⇒ Lot N°07 MENUISERIE INTÉRIEURES BOIS à JOSEPH SAS pour un montant de 55.160,00 € HT
- ⇒ Lot N°08 PLÂTRERIE – PEINTURE – ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR à SMPP pour un montant de 154.940,05 € HT
- ⇒ Lot N°09 ENDUITS DE FACADES à PINTO Frères pour un montant de 20.716,00 € HT
- ⇒ Lot N°10 FAUX-PLAFONDS DÉMONTABLES à AUBONNET et fils pour un montant de 6.390,65 € HT
- ⇒ Lot N°11 CARRELAGE – FAIENCÉ à Carrelages BERRY pour un montant de 39.889,47 € HT
- ⇒ Lot N°12 REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES à F. PEROTTO pour un montant de 9.367,75 € HT
- ⇒ Lot N°15 CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE – SANITAIRES à GRUEL MENEVAUT pour un montant de 154.727,69 € HT
- ⇒ Lot N°16 ESPACES VERTS à Espaces verts de l'Ain pour un montant de 11.135,74 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés de ces lots et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à leurs exécutions.

DIT que les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire aux budgets 2021 et 2022 en dépenses d'investissement au compte 2132, opération 090.

*Le Conseil Municipal,*

*Après avoir délibéré,*

*avec 1 vote contre (Madame FLORE, Conseillère Municipale), et 2 abstentions ( MM. CHAREYRE et GARCIA-PIQUERAS, Conseillers Municipaux),*

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché du lot 3 à venir dont l'analyse est en cours de finalisation et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à son exécution.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 6, 13 et 14 suite à la reconsultation qui sera menée ainsi que tous les actes contractuels y afférents nécessaires à leurs exécutions.

-----  
*Le Conseil Municipal,*

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

• **BUDGET COMMUNAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

DÉCIDE la modification des comptes suivants sur le budget communal 2021 :

**FONCTIONNEMENT – RECETTES :**

C/74121 – dotation solidarité rurale	:	18.666,00 €
C/74127 – dotation nationale péréquation	:	12.482,00 €
C/74718 – autres	:	1.258,00 €
C/7488 – autres attributions et participations	:	24.194,00 €
C/7714 – recouvrement créances	:	1.022,00 €
C/7788 – produits exceptionnels divers	:	2.131,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>=</b>	<b>59.753,00 €</b>

**FONCTIONNEMENT -DÉPENSES :**

C/023 – virement à la section d'investissement	:	59.753,00 €
--	---	-------------

**INVESTISSEMENT – RECETTES :**

C/021 – Virement de section fonctionnement	:	59.753,00 €
C/10226 – Taxe d'aménagement	:	4.500,00 €
C/1323 – Départements	:	1.000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>=</b>	<b>65.253,00 €</b>

**INVESTISSEMENT – DÉPENSES :**

C/2128 – autres agencements	:	21.600,00 €
C/21311 – Hôtel de ville	:	5.274,80 €
C/21312 – Bâtiments scolaires	:	6.000,00 €
C/21318 – Autres bâtiments publics	:	1.600,00 €
C/2138 – Autres constructions	:	- 28.000,00 €
C/21534 – Réseaux d'électrification	:	778,20 €
C/21538 – Autres réseaux	:	52.000,00 €
C/2158 – Autres matériels et outillages	:	2.000,00 €
C/2183 – Matériel de bureau	:	3.000,00 €
C/2188 – Autres immo. corporelles	:	1.000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>=</b>	<b>65.253,00 €</b>

-----  
• **LOGEMENTS COMMUNAUX DE LA CURE : PROPOSITION DE MISE EN VENTE DU BÂTIMENT**

DÉCIDE de solliciter une estimation des services du Domaine concernant le bâtiment de la Cure situé 210 place de l'Eglise.

-----  
• **INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

- Journée Porte Ouverte COMPOST organisée avec Mâconnais Beaujolais Agglomération le mercredi 29 septembre à partir de 10h00. Madame Fatima PARDON, Maître compost de MBA, souhaitant mettre notre commune à l'honneur et qu'elle serve ainsi d'exemple aux autres.
- Dépôt d'ordures sur la voie publique : une discussion s'ouvre concernant le montant des amendes.

- Interventions des Adjoints :

✓ Madame Sandrine GAULTIER :

↳ Scolaire :

La rentrée des classes s'est très bien déroulée avec une classe de plus suite à l'augmentation du nombre d'élèves.

5 Classes pour 136 élèves à ce jour :

- PS / MS : 26 élèves Mme BERGERET ; - MS / GS : 25 élèves Mme SAFI et Mme TECHER

- CP / CE1 : 29 élèves Mme BOISSET et Mme CHARPIGNY ; - CE1 / CE2 / CM1 : 27 élèves Mme COURRIER

- CM1 / CM2 : 29 élèves Mme BUIRON et Mme BARTHOMEUF

1 première classe fermée suite à un cas de covid Classe CM1/CM2 (classe qui a repris jeudi 16/09) puis ensuite 3 autres classes fermées la semaine du 13 au 17/09/2021. Reprise de ces 3 classes ce jour.

A la cantine, la mairie a mis en place deux services par jour afin que les petits puissent manger en premier et ensuite retour à l'école pour repos et sieste. Les plus grands se défoulent en sortant de classe et ensuite vont déjeuner.

Repas qui se dérouleront dans un plus grand calme.

Une jeune personne a été embauchée au sein du CLEM pour le temps partagé grâce à la mise en place de ces deux services de restauration.

Concernant notre ATSEM, Karine PLATRE, embauchée en 09/2020 en contrat P.E.C.(Parcours Emploi Compétences), celle-ci n'avait pas encore pu valider sa formation du fait du covid (formation en cours et examens repoussés). Par conséquent nous avons demandé la prolongation du contrat P.E.C. Le Pôle Emploi nous a refusé plusieurs fois cette demande de prolongation mais à force de persévérance et de mails + courriers envoyés, le renouvellement du contrat P.E.C. a été validé jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022. Karine PLATRE doit passer les écrits et oraux pendant l'année scolaire (en 10/2021 et 02/2022).

L'école organise l'opération « Nettoyons la Nature » le vendredi 24/09/2021 par certaines classes.

La directrice Mme BUIRON a demandé à la mairie de ne pas faire nettoyer la commune par les agents techniques durant la semaine afin que les élèves puissent se rendre compte des déchets laissés dans les rues.

Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, indique que du mobilier a été acheté pour la nouvelle classe et que toutes les demandes de travaux sollicitées par la Directrice de l'école ont été satisfaites.

Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire, précise que des mains courantes ont été installées à l'école par l'agent technique, Monsieur Pascal GOYON, qui a également réparé les jeux, permettant ainsi de réaliser de véritables économies.

Associations : Reprises des cours, des entraînements et des répétitions pour le REX, Les Sauveteurs, Le Football St Laurentin, le club Henri IV, et le Souffle de l'Espoir (Théâtre et Vidéo). Pas de baisse d'effectifs apparemment.

Monsieur le Maire indique que la réfection du terrain de foot a pu se faire grâce à l'aide des communes voisines. Un accord a été trouvé avec la ville de Mâcon afin que les matchs devant avoir lieu à Saint-Laurent se déroulent sur l'un de ses terrains, en attendant que celui de la commune soit prêt, vers fin janvier 2022.

Marché : Reprise par tous les commerçants fin août après une trêve de 2 ou 3 semaines. Animations programmées : dimanche 19/09 le club de football a fait une vente de paëlla et a tenu une buvette pendant le marché. Dommage que le mauvais temps ait perduré toute la journée.

Bulletin Municipal : Il est demandé aux adjoints de faire leurs articles rapidement pour une relecture et mise en page.

Jardin Partagé :

Mise à disposition par la commune d'un terrain à côté du City Stade (environ 1.000 m<sup>2</sup>), et installation d'un portail. Le grillage financé par l'E.V.S. a été posé par une entreprise de la commune (don). Une dalle a été coulée par un partenaire (entreprise de la commune) pour placer la cabane en bois achetée par la commune. Laetitia de l'Espace de Vie Social a récolté 2.000 € de dons de la part des commerces et de plusieurs entreprises de la commune, ainsi qu'une subvention de 5.500 € pour faire fonctionner ce jardin partagé.

Les jeunes de l'E.V.S. ont confectionné des bougies pendant les vacances et viendront les vendre sur le marché un dimanche matin afin de récolter de l'argent pour des achats concernant ce jardin partagé.

✓ Monsieur Marc SAUVAGEON :

Les travaux relatifs aux poubelles enterrées (Mâconnais Beaujolais Agglomération finance les containers et la commune le génie civil) ont démarré rue Jean Jaurès (un arbre a dû être coupé, ses racines envahissant les réseaux d'eau et de gaz), et débuteront le 21 septembre rue Albert Cousin avec une fin de ramassage des ordures ménagères au 18 octobre pour les rues concernées.

Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, évoque la campagne de communication qui a été menée conjointement les jeudi 17 et vendredi 18 septembre par le policier municipal, des agents MBA et des élus afin de préparer la population à ce changement.

Monsieur Marc SAUVAGEON précise que la pédagogie du début fera place ensuite à la répression.

Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale, souhaite connaître les solutions envisagées afin de lutter contre les dépôts d'ordures sauvages effectués par des personnes extérieures à la commune.

Monsieur le Maire lui répond que de la vidéosurveillance sera mise en place par la suite.

Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint, reprend ensuite la parole et informe le Conseil que l'aménagement du Jardin du Souvenir sera terminé pour la Toussaint, et que les arrêts de bus vont être réaménagés. Il précise que ce sont de gros travaux pris en charge par la Région et le Département.

Monsieur le Maire reprend la parole et indique que Madame Hakima MELLAC, Adjointe, est très sollicitée au niveau du social, notamment concernant des étalements de dettes, voir des effacements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h43

Le Maire  
Jacques DOUSSOT

